



Notre santé, Notre industrie, Nos emplois, Covid-19



Le Président de la République vient d'annoncer la prolongation du confinement jusqu'au 11 mai avec la perspective d'un début de déconfinement à partir de cette date.

Le compte à rebours est donc lancé avant un retour progressif à notre « vie d'avant ».

Pour l'heure, la reprise progressive de certaines activités industrielles, décidée par Airbus, continue, et par voie de conséquence pour une grande partie de nos sous-traitants et prestataires.

RAPPEL FO

- ✓ La priorité reste la santé des salariés et de nos concitoyens.
- ✓ Seuls les secteurs d'activités essentielles doivent être sujet à une reprise, et ce, jusqu'au 11 mai.
- ✓ Le volontariat doit être la règle d'un retour progressif à l'activité.
- ✓ Les conditions sanitaires de nos postes de travail doivent être irréprochables.

Dans ce contexte, il est important de souligner l'implication de l'ensemble de nos élus et en particulier ceux des C2SCT, qui s'assurent en permanence de la qualité et du respect des mesures mises en place par Airbus, pour assurer la sécurité des salariés.

Il est aussi important de souligner la solidarité d'Airbus envers les services de santé publique, avec notamment la mise en place d'un pont aérien qui permet l'approvisionnement en masques pour nos hôpitaux et nos salariés.

Airbus a également activé sur ses sites de production et en coopération avec d'autres industriels, la fabrication de plusieurs milliers de respirateurs, qui a n'en pas douter sauveront des vies.



Malgré tout, la filière de sous-traitance semble moins bien lotie, et l'approvisionnement en moyens de protection ne semble pas pour l'instant suivre la courbe de reprise d'activités.



A juste titre, beaucoup de salariés de ces entreprises nous sollicitent. Il n'est pas acceptable que des salariés se voient dotés d'un masque par semaine seulement ou que les solutions hydro alcooliques ou de nettoyage fassent défaut !

Nous appelons le Groupe Airbus à créer ce réseau de solidarité et de soutien vis-à-vis de ces entreprises sous-traitantes et prestataires, comme il le fait par ailleurs !

Le groupe Airbus en tant que donneur d'ordre, doit aussi imposer à sa chaîne de sous-traitance des règles sanitaires au moins identiques à celles mises en place dans ses propres usines et établissements.

Il est pour nous inconcevable que des salariés puissent se retrouver en situation de précarité sanitaire dans la période que nous traversons.

L'effort que nous avons à fournir pour lutter contre ce virus n'est pas un effort individuel ou d'entreprise. Cet effort doit bel et bien être un engagement collectif, au risque de s'avérer inutile.

Les salariés de ces entreprises sous-traitantes, ce sont nos familles, nos parents, nos amis, nos voisins.

FO demande que nous soyons tous protégés de la même façon !

Le virus se moque de nos statuts, de nos métiers, de nos contrats de travail !

Sur le volet emploi aussi, la solidarité doit s'exercer.

Des communications commencent à voir le jour, concernant l'annonce de plans sociaux censés répondre aux impacts de la crise.

FO affirme très clairement qu'elle n'acceptera aucune casse sociale avec des licenciements secs où que ce soit !

La solidarité de l'entreprise quelle qu'elle soit, est de garantir les conditions du maintien de l'emploi et des rémunérations.

Cette crise conjoncturelle aura une fin, le trafic aérien redémarrera, nos activités Hélicoptères, Espace et Défense, sortiront elles aussi de cette période de confinement imposé.

Nous devons trouver ensemble les moyens de passer cette crise sans casse sociale pour les salariés d'Airbus, comme pour ceux des entreprises sous-traitantes et prestataires !

L'humain doit prévaloir sur la seule logique financière.

Le dialogue social est le seul outil qui nous permettra de sortir, plus forts et tous ensemble, de cette crise.

S'éloigner de cette stratégie, c'est à coup sûr mettre l'ensemble de notre filière en danger.

FO, Notre santé , Notre industrie, Nos emplois



Crise oblige, nos communications n'étant plus que digitales, n'hésitez pas à nous solliciter quand vous recevrez ce mail et surtout pensez à le transmettre autour de vous !

Téléchargez notre appli FO !